

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	5 (1917)
Heft:	54
Artikel:	Le féminisme russe
Autor:	Schischkina-Jawein
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-252690

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et conserves » ont été donnés par un homme! Tandis qu'à Berne et à Zurich, non seulement cette branche-là a été réservée à des femmes (Mme Trussel, la présidente de la Société d'Utilité publique, et Mme Bosshard-Winkler), mais encore la leçon de culture maraîchère, et celle, plus théorique, sur « la situation économique de la Suisse et l'importance de la coopération des femmes », ont été confiées à des femmes (Mme Trussel, Mme Bosshard, Mme Müller de Zug). N'y avait-il donc pas en Suisse romande des femmes compétentes auxquelles faire appel? ou est-ce la faute de celles-ci, qui se sont peut-être trop modestement tenues à l'écart? Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que nos femmes romandes profitent largement de cet enseignement pratique extrêmement utile que le Département fédéral a eu l'heureuse idée d'organiser.

* * *

Les 5 et 7 mars, M. Georges Renard, professeur au Collège de France, a donné, à l'Aula de l'Université de Genève, deux conférences du plus haut intérêt sur *la Femme française pendant la guerre*. Cette femme, à l'âme énergique et tendre, aux dévouements sublimes, n'est point celle que les écrivains français se sont plu à dépeindre dans leurs romans. La grande guerre a surgi, la femme française s'est alors révélée à elle-même et à ceux qui la méconnaissaient. Dans sa causerie du lundi, M. Renard nous entretint spécialement de la femme de la bourgeoisie française; le surlendemain, il évoqua devant nos yeux l'angoisse du pain quotidien et le rude labeur sous le beau ciel de France ou dans le fracas de l'usine. Enfants et adultes se montrent admirables d'endurance et d'énergie, dans la campagne française. Que penser, en effet, de cette sœur et de ce frère de 13 et 10 ans, entretenant à eux seuls les 45 hectares du domaine paternel, le père étant au front et la mère défunte? L'entraide se fait tout simplement, jeunes et vieux y coopèrent, les femmes dirigeant faucheuses, faneuses, etc. Quant à l'ouvrière, ce fut la poursuite à outrance du gagne-pain, quel qu'il soit! En août 1914, il y avait à Paris 500.000 chômeurs; en 1915, 73.000, et à la fin de 1916, presque plus. Dans les chemins de fer et de métro, on compte 32.000 femmes, qui ne laissent rien à désirer quant à l'exactitude et à la rigueur vis-à-vis des voyageurs récalcitrants. Même les bagages ne les effraient point: l'orateur n'a-t-il pas vu sa malie de 50 kilos sur le dos d'une vieille de 80 ans? Actuellement, 330.000 femmes, appauvries par la guerre ou privées de leur foyer, travaillent dans les usines. Des comités se sont constitués dans 80 départements, soit pour sauvegarder le salaire de l'ouvrière à domicile, soit pour veiller à la sécurité et au bien-être de l'ouvrière de fabrique. Les directeurs d'usines sont soumis à certaines règles de prudence et d'hygiène; toute femme enceinte doit travailler assise et éviter les lourds fardeaux, les heures consacrées à l'allaitement du nourrisson sont comptées dans les heures de travail. Les comités veillent aux dortoirs, aux repas en dehors de l'usine, aux logements, aux transports, aux crèches pour les enfants, etc. — La question du salaire est épineuse comme partout ailleurs: l'ouvrière n'étant pas ou presque pas syndiquée (100.000 pour un million d'hommes) est moins forte devant les exigences du patron. Les ouvrières de l'Etat sont les mieux payées, l'Etat ayant compris qu'à travail égal, salaire égal! La moyenne est de 4 fr. 80 par jour. Dans l'industrie privée et le travail à domicile, d'énormes progrès ont été réalisés; ainsi l'intermédiaire, de si cruelle réputation, entre le magasin et l'ouvrière à domicile, est enfin surveillé!

La guerre a décidément amené avec elle, malgré toutes ses horreurs, d'heureux résultats dans la vie économique et sociale de nos sœurs de France, et nous remercions M. Renard du tableau encourageant qu'il nous a brossé de l'immense effort accompli dans son pays par la femme et pour la femme.

R. P.

* * *

La Fédération féministe universitaire de France croit que l'entrée des institutrices dans les écoles de garçons est un pas fait vers l'éducation en commun des enfants des deux sexes.

(*L'Action Féministe*)

Sous les auspices de la femme d'Enver pacha, une association vient de se fonder en Turquie dans le but de relever la position de la femme. Cette association, qui est soutenue par le gouvernement et dispose de grands capitaux, va ouvrir de grands ateliers de confection. On espère fournir par là du travail à dix mille femmes au moins, dans la seule ville de Constantinople. La presse turque approuve beaucoup cette innovation et souligne le fait que la participation des

femmes à la vie économique est dans l'esprit du Coran, qui ordonne de placer la femme sur le même pied que l'homme au point de vue économique.

(*Die Frau der Gegenwart*)

Autrefois le terme de « Fräulein » avait la signification de demoiselle noble (Edelsräulein), tandis qu'on interpellait une célibataire appartenant à la bourgeoisie: « Mamsell ». Du temps des guerres d'indépendance, on étendit le nom de « Fräulein » aux femmes bourgeoises non mariées. La noblesse en fut indignée et mit tout en œuvre, mais inutilement, pour que le terme de « Fräulein » restât son apanage. Aujourd'hui, on lutte contre le « Fräulein » dans l'intérêt de l'enfant illégitime et de sa mère. Le ministre prussien de l'Intérieur a décidé qu'une femme, fiancée à un combattant mort sur le front, pouvait prendre le nom du père de son enfant (si les proches parents de son ex-fiancé le lui permettent), et qu'elle pouvait demander l'autorisation de s'appeler « Frau ».

(*Die Frau der Gegenwart*)

Le Conseil général de la Loire a adopté un vœu en faveur du droit de vote des femmes.

(*La Française*)

Le secrétaire anglais de l'Intérieur propose, dans un projet de loi, que les agents de police, semi-officielles actuellement, soient assimilées aux agents de police dans les questions de salaire.

(*Jus Suffragii*)

LE FÉMINISME RUSSE

On nous demande quelques renseignements sur le travail accompli jusqu'à présent par les femmes russes, et sur leur préparation aux nouveaux devoirs qui vont leur être reconnus avec de nouveaux droits. Nous empruntons les détails qui suivent au dernier rapport reçu par Jus Suffragii (janvier 1917) sur l'activité de la Ligue russe des Droits de la Femme. (Réd.)

... L'égalisation des droits des femmes avec ceux des hommes a fait de grands progrès, ces derniers temps, par rapport à l'admission des femmes dans les différentes sphères de l'activité pratique. Quant à leur lutte pour les droits politiques, hélas! le progrès n'est pas considérable.

Il n'y a pas longtemps que le projet de loi sur l'admission des femmes comme inspecteurs de fabrique a passé à la Douma. Ce projet de loi a été proposé, déjà en 1913, par la Ligue des Droits de la Femme, branche de Moscou. Si le corps législatif supérieur, le Conseil de l'Empire, adopte cette loi, ce sera une grande victoire pour les femmes.

En Russie, les femmes peuvent faire leur instruction supérieure dans des institutions organisées spécialement à leur égard; aussi est-on obligé d'inaugurer des universités de femmes partout où le besoin s'en fait sentir. Nous avons de ces universités dans plusieurs grandes villes, par exemple à Pétrograde, Moscou, Kharkoff, etc. Mais leur nombre ne suffit pas, et les frais sont très grands. Depuis 1913, les femmes sont admises dans quelques universités masculines, par exemple à la Faculté de médecine de Tomsk, en Sibérie, mais c'est une concession, et non pas une loi. Puisqu'on révise actuellement les statuts universitaires, la Ligue des Droits de la Femme a envoyé une pétition au Ministre de l'Instruction publique, qui est très sympathique à l'idée de l'instruction supérieure des femmes, demandant l'admission des femmes dans toutes les universités à l'égal des hommes. Dans sa réponse, le Ministre informe la Ligue que, d'après le nouveau statut universitaire, les femmes ne seront admises dans les universités qu'après les hommes, c'est-à-dire qu'on leur permettra d'occuper les places vacantes dont les hommes n'ont pas besoin. Cette réponse et l'idée que les femmes doivent se contenter de miettes qui tombent de la table des riches n'ont pas satisfait la Ligue des Droits de la Femme, et elle continue l'agitation parmi les membres du Parlement qui vont prochainement examiner cette loi.

Bientôt la Douma revisera la loi sur les élections municipales. La Ligue a envoyé à tous les députés une circulaire les engageant à voter pour l'admission des femmes à la municipalité, et une autre circulaire aux maires des villes russes, avec la demande de s'unir à nous et d'exiger du Parlement le suffrage municipal pour les femmes. La plupart des maires ont satisfait à notre demande, et ils nous écrivent que, selon eux, la femme russe a prouvé, par sa collaboration intelligente et utile pendant la guerre, qu'elle mérite pleinement ses droits civiques à la municipalité et au parlement. Un bon point à ces maires, à l'esprit juste et progressiste.

C'est à ce propos que la Ligue organise actuellement des cours d'administration municipale et communale, pour préparer les femmes à leur rôle futur de déléguées et d'électrices municipales, qu'elles rempliront ainsi plus consciencieusement que les hommes, qui font, eux, leur apprentissage aux dépens de la municipalité dont ils sont déjà membres. Pour leur donner l'occasion de s'instruire d'avance, les hommes seront admis à nos cours sur l'administration municipale.

Avant les dernières élections municipales de Pétrograde, le parti progressiste du Conseil municipal s'est adressé aux femmes avec la requête de le soutenir dans sa campagne électorale. Nous sommes venues à la rescoufle en organisant un grand meeting et quétant des votes pour lui.

... Ces derniers temps, la question de coopération prend beaucoup d'importance et se développe de plus en plus. Notre Ligue a organisé des cours coopératifs, préparant des employés des deux sexes pour les différentes entreprises coopératives dans les villes et dans les villages.

Depuis le commencement de la guerre, nous avons organisé des cours de soins aux blessés, qui ont fourni au pays plus de deux mille infirmières bien préparées. Actuellement, c'est le 12^{me} groupe qui va se mettre au travail dans les hôpitaux et sur le front. Notre lazaret, inauguré et entretenu depuis le commencement de la guerre aux frais de nos membres, fonctionne sans interruption. Les médecins et les infirmières sont des membres de notre Ligue et très dévouées à leur tâche.

A part cela, nous avons organisé un asile pour 80 évacuées et réfugiées, jeunes filles sans famille, auxquelles nous trouvons du travail et donnons l'occasion de s'instruire aux différents cours de la Ligue ou ailleurs, pour leur procurer un gagne-pain honnête dans l'avenir.

En vue de la cherté de la vie, nous avons organisé deux restaurants populaires, un peu dans le genre des « Bouillon Duval », à Paris, où plus de 1500 personnes peuvent recevoir tous les jours un bon repas sain, à un prix relativement bon marché.

Pour les personnes qui doivent s'occuper de tous les travaux d'agriculture, en remplacement des hommes partis pour la guerre, nous avons organisé des cours d'agriculture, d'horticulture et d'économie domestique dans les villages. En même temps nous leur donnons des notions sur l'hygiène et sur les soins à donner aux petits enfants.

Cette tâche d'être les éducatrices des femmes du peuple et de nous mettre en relation avec elles nous semble très indiquée.

Bientôt nous allons inaugurer une bourse de travail pour les femmes. Les statuts en sont déjà prêts.

Voilà à peu près le bilan de l'activité de notre Ligue des Droits de la Femme pendant la guerre.

Dr SCHISCHKINA-JAWEIN.



Association nationale suisse pour le Suffrage féminin

Communications du Comité central.

I. — Les présidentes des Sections sont informées qu'elles recevront avant le 12 avril, soit un mois avant la date de l'Assemblée générale de Lausanne, l'ordre du jour de cette Assemblée, le programme des séances, et une carte *blanche*, dite carte de légitimation, indiquant le nombre de délégués auxquels a droit chaque Section à l'Assemblée générale. Cette carte sera échangée contre les cartes *roses* de vote à l'Assemblée même.

II. — Les Sections sont priées de faire savoir à la Secrétaire, Mme Vuillomenet-Challandes (Tête de Rans, 29, La Chaux-de-Fonds), *avant le 1^{er} mai*, le nom de leurs délégués. Il est rappelé que les membres du Comité Central ne peuvent pas être délégués des Sections à l'Assemblée générale.

III. Les Sections qui ne l'ont pas encore fait, et celles de Bâle, Berne, et du canton de Neuchâtel exceptées, sont priées de faire parvenir leur rapport annuel à la Présidente, *avant le 1^{er} mai*, afin qu'il puisse être rendu compte de leur activité dans le rapport présidentiel.

La Présidente: Emilie GOURD.

Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — C'est encore la Commission des Conférences qui a surtout travaillé, ce mois, dans des milieux divers. Milieux de jeunesse, Mme Meyer ayant parlé, le 9 mars, aux jeunes filles groupées dans la Société du « Rayon », et Mme Gourd, les 14 mars et 1^{er} avril, aux Associations d'anciennes catéchumènes de MM. les pasteurs Poulin et Guillot, et le 22 mars, aux instructrices et aux chefs de nos Girl-Scouts, de nos principes et de nos revendications. Milieux de campagne, M. Louis Braschoss ayant traité, le 11 mars, dans le temple d'Avully, de ce sujet: *Un pas en avant vers le christianisme: le féminisme*; et Mme Gourd ayant exposé à quelques habitants du village de Genthod, le 21 mars, pourquoi les femmes réclament le droit de vote. Signalons encore, quoiqu'elle ne fut pas organisée par notre Association, la conférence prononcée par Mme Gourd à l'Université Ouvrière, sous ce titre: *Que réclament les féministes?*, et qui a donné lieu à une belle passe d'armes entre les partisans de nos idées, et les doctrinaires d'un anarchisme international, qui prétend que le féminisme est essentiellement bourgeois et capitaliste, et que le prolétariat féminin n'aura rien à gagner à son émancipation politique! Avec le printemps, notre Commission arrête son activité. — Une Assemblée extraordinaire a été fixée au mercredi 25 avril, à 8 h. 30 du soir, pour discuter le projet de statuts de l'Association suisse présenté par le Comité Central. On aura de plus le plaisir d'y entendre Mme Chenevard, de Neuchâtel, parler sur ce sujet: *Féminisme et féminité*.

E. Gd.

VAUD. — Deux conférences ont signalé le mois de mars. Le 8, M. Ed. Privat nous entretenait du *Rôle de la femme dans la vie nationale*, rôle encore à venir et que M. Privat fait entrevoir comme nécessaire, salutaire et désirable. Par un patriotisme vrai, les femmes pourront faire œuvre nationale solide dans la famille. Par leur participation aux affaires municipales, elles aideront à supprimer certaines pratiques invétérées qui troubent la morale et l'hygiène publiques. — Le 22, M. Reymond, rédacteur à la *Revue*, nous parlait du *Féminisme après la guerre*. Converti au féminisme en voyant la femme à l'œuvre depuis 1914, M. Reymond croit que sa position sera très difficile sitôt après la guerre, et que, pour que sa dignité morale sorte intacte de la lutte, elle devra s'organiser, se défendre et réclamer un salaire suffisant. Une préparation sérieuse dans tous les genres de travaux s'impose aux femmes, pour éviter d'être à la merci des employeurs. « Armez vos filles dès aujourd'hui et évitez d'en faire des manœuvres! » — Le Comité du Suffrage n'est point lui-même resté inactif et nombreuses ont été les réunions instructives dans le canton. Le Comité s'occupe aussi activement à préparer à Lausanne l'assemblée générale des 12 et 13 mai prochain, et ne négligera rien pour rendre cette rencontre attrayante et cordiale. Il espère que nombreux seront les hôtes et visiteurs en ces journées, qui célébreront aussi le 10^{me} anniversaire de la fondation de notre Association vaudoise.

A. P.